

# CHANT ET PAROLE DE DIEU

## Interventions du P. Louis Gros Lambert le 2 février 2013 à Myans.

Pour parler du chant en général, et il en sera de même pour le chant liturgique, il convient d'éloigner d'emblée l'idée que, en liturgie et hors liturgie, on chante et on fait de la musique pour se faire plaisir ou pour meubler des trous (parce qu'on a horreur du silence) ou pour faire joli ou pour se faire valoir ou pour occuper les gens ou les séduire ou les fidéliser. On parle mal du chant si on le place dans le domaine de l'utilitaire. Il faut trouver le bon cadre pour parler de n'importe quelle réalité. Par ex, pour parler de la sexualité humaine, il faut se placer dans le cadre de l'amour humain et pas dans le cadre de l'hygiène ; pour parler de la liberté, il faut se placer dans le cadre du vivre ensemble et pas dans le cadre du projet de faire n'importe quoi (ma liberté s'arrête là où commence la tienne) ; de même pour parler du chant et de la musique, il faut se placer dans le cadre de la liberté, de l'incontrôlable, de l'indécis (on ne sait pas l'effet produit) ; de même pour parler du chant liturgique, il faut se placer dans le cadre de l'entretien très secret que Dieu a avec chacun. *Dieu s'entretient avec chacun comme avec des amis*, Concile Vatican II Dei Verbum 2.

### 1. LE CHANT COMME PAROLE

Avant tout, il faut dire que le chant – l'acte de chanter – contribue à l'entretien de Dieu avec les hommes : il est un outil porteur de Parole de Dieu vers les hommes, et un outil porteur de la réponse de l'homme vers Dieu, dans une célébration d'alliance. La liturgie n'est pas une succession de rites arbitraires, c'est la mise en forme du dialogue entre l'Epoux et l'Epouse ; le chant est au service de ce dialogue.

Ce dialogue est fondateur de l'Eglise : n'importe quoi ne dit pas la parole de Dieu à l'Eglise ; n'importe quoi ne dit pas la foi de l'Eglise. C'est pourquoi ce dialogue est cadré : l'Eglise donne des directives et opère un discernement à propos de ce qui est chanté ; d'abord par les textes officiels (PGMR = Présentation générale du missel romain) et, ensuite, par les évêques qui sont les piliers de l'Eglise ; c'est pourquoi il y a une Commission épiscopale pour la liturgie et un service national de la musique liturgique (SNPLS). Leurs points d'attention sont définis par le Concile qui avait demandé qu'existe, en chaque diocèse, un service de pastorale liturgique comprenant trois branches : la pastorale des sacrements, la musique liturgique et l'art sacré. (En France le CPL avait déjà été mis sur pied dès 1943 ! bien avant le Concile). Le rôle musical du SNPLS est de faire le lien entre les responsables provinciaux qui rencontrent les responsables diocésains, d'être en lien avec compositeurs et auteurs, de donner un avis sur les partitions, d'élaborer des textes de référence sur les concerts, sur le rôle des organistes, des chefs de chœur, des animateurs chantres, etc... et d'apporter une aide aux formations qui sont proposées ici ou là. Cette organisation montre que parce que le chant joue un grand rôle dans l'entretien des hommes avec Dieu (j'explicitai plus loin), il n'est pas comme un produit du marché qu'on choisit à son gré, mais sous la responsabilité des évêques.

Dieu parle : Tout le Concile Vatican II développe la constitution sur la Parole. Dieu veut parler aux hommes comme à des amis, pour les introduire en son mystère (Dei Verbum 2)

**1.1 La liturgie comme parole de Dieu :** Dans la liturgie, la parole ne se limite pas aux textes bibliques dont on fait la lecture ; tout ce qui est prévu vise à ce que l'homme reçoive les gestes, les chants, les symboles... comme une parole qui atteint son cœur, qui fait vivre et espérer. Et notre rôle est de réaliser ce que le missel prévoit, de manière à parler au cœur et à l'intelligence (que les textes parlent, que le rassemblement parle, que le geste d'offrande parle, que l'inclination parle, que les rites parlent, que le ton de voix parle, que les chants parlent) « Parlent » c'est à dire atteignent le cœur dans la liberté, fassent grandir et espérer. Les acteurs de la liturgie et pas seulement les lecteurs ont tous pour mission de permettre à Dieu de parler au cœur ; Dieu associe l'homme à l'énoncé

de sa Parole. Donc d'une part, il est indispensable de réaliser ce qui est prévu par le missel, mais d'autre part, il faut le réaliser de telle manière que ça parle ; on peut débiter le mot à mot du missel sans que ça parle, chanter tous les cantiques prévus sans que ça parle... Pour que ça parle, faut-il tomber dans le théâtral ? Non ! il faut que ceux qui voient et entendent M. X et Mme Y s'aperçoivent que ça parle à M. X et à Mme Y, que ça les atteint dans leur cœur.

**1.2 La musique et les chants peuvent être des paroles** si les chanteurs se montrent affectés par leur musique et leur chant et en train d'y investir toute leur personne. Voici deux réalités du chanteur qui sont parlantes :

1.2.1 Quand Dieu se révèle et parle, il dit être le Dieu de la grâce, qui se donne. Existe –peut dire « je suis » celui qui fait grâce et se donne. Quand vous chantez vous donnez ce que vous avez de plus essentiel, votre souffle, c'est alors que vous existez ! Qu'arrive un musicien qui se donne, un chanteur qui donne son souffle et toute son énergie, il montre l'existence du Dieu de la grâce et le fait parler. Mais si on chante de manière négligente, ou pour se faire entendre et admirer ou pour aligner des notes, on ne montre pas le Dieu qui se donne, et on n'existe pas. Mais si les gens entendent des chanteurs tout entiers dans l'acte de chant, dans l'acte de se donner dans le chant, ils vont comprendre qu'ils sont entrés dans le royaume de la grâce... qu'ils existent.

1.2.2. Quand Dieu se révèle et parle, il s'adresse à des gens dont chacun est tiraillé entre les choses d'en haut et les choses d'en bas, le chacun pour soi et le commandement d'amour... et il unifie chacun. La foi unifie toute la personne ; mon chant concerne non seulement ma voix, mon souffle mais aussi mon intelligence, ma mémoire (j'en reparlerai) et mon désir, et la sensation heureuse d'avoir un groupe avec moi... Chanter et chanter avec les autres, ça m'unifie : ça me parle donc bien de Dieu qui veut me créer, me sauver. Mon chant va unifier les autres s'il est clair que je ne débite pas les textes et que je suis tout dans ce que je prononce, que j'en suis touché, que j'en suis unifié. Le musicien touche les gens si les gens sentent qu'il est tout entier dans la musique. Le musicien chante faux non seulement s'il chante un sol au lieu d'un la, mais aussi s'il fait entendre qu'il n'est pas tout investi dans ce qu'il dit, s'il manifeste qu'il n'est pas unifié dans son acte de chant.

1.2.3. Bref, Dieu parle par les mots mais aussi par ce qui est au-delà des mots ; le chant et la musique et les gestes disent ce qui est au-delà des mots (un chant ce n'est pas qu'un texte, ni qu'une musique ; un chant au texte faible peut avoir un grand écho dans le cœur). Je viens de dire que chanter soi-même et entendre chanter les autres dit quelque chose du Dieu de la grâce, du Dieu qui unifie...  
Faisons d'autres observations.

**1.3 Ce qui parle au cœur c'est la connexion entre rite et chant** Les chants contribuent d'autant mieux au dialogue avec Dieu qu'ils sont en connexion avec les rites. (*Je fais un développement sur ce qui fait qu'un chant convient à la liturgie*). Avant le Concile, il est probable que dans la paroisse lambda, le seul moment où les chants étaient articulés avec les rites, c'était quand on chantait 'Asperges me' et qu'on faisait l'aspersion ! Sinon on chantait un Introït pendant que le prêtre faisait sa propre prière d'ouverture ; on chantait Sanctus et Benedictus pendant que le prêtre disait à voix basse la prière de louange et la prière pour les morts (memento) et peut-être on chantait un chant à Marie pendant la communion (on disait donc : que le rite soit ce qu'il est ; nous, on fait autre chose !). On faisait donc de la musique sacrée : les chants étaient d'origine chrétienne mais pas connectés sur les rites ; on chantait pendant la messe de la musique sacrée. Or voilà que le Concile demande qu'on chante la messe avec de la musique liturgique. La différence entre musique sacrée et musique liturgique porte sur l'adéquation avec les rites : le chant est liturgique s'il dit à l'assemblée dès l'ouverture qu'elle est l'assemblée du Seigneur (Peuple de Dieu), s'il dit à l'assemblée que quand elle processionne elle symbolise la marche vers Dieu ; s'il dit à l'assemblée

que la Parole est celle du Christ (Parle Seigneur) , s'il dit à l'assemblée les richesses que porte le pain de la communion (le pain que tu nous donnes). Ce qui fait que la musique est liturgique c'est sa connexion avec les rites.

Parlons des rites.

Tout groupe humain a ses rites par lesquels il se redit les valeurs qui le fondent et les transmet aux autres. Le 14 juillet, 11 novembre, l'anniversaire, quand vous arrosez un succès – les groupes patriotiques ou les groupes d'amis se redisent et se transmettent ce qu'ils considèrent comme essentiel : ils l'impriment en eux et chez les nouveaux).

1.3.1 Un rite étant une action sociale, la musique liturgique doit viser à la participation de tous. Le Concile insiste sur la participation de tous, parce qu'il définit l'Eglise comme Peuple de Dieu ; de ce fait, ce n'est pas le prêtre qui célèbre la messe, les fidèles ne faisant qu'assister ; c'est l'assemblée qui est l'acteur de la célébration moyennant la contribution particulière des uns et des autres. Donc, ce qui est à respecter c'est la voix de l'assemblée (la chorale ne peut monopoliser des chants aux moments où le corps du Christ entier doit chanter, et un soliste (ou le prêtre) avec son micro n'a pas le droit de chanter plus fort que l'assemblée : la voix de l'assemblée c'est la voix du corps du Christ).

Respecter la voix de l'assemblée, suppose qu'on s'arrange pour, qu'aux moments cruciaux, tous puissent chanter et s'entendent chanter et entendent la voix du corps du Christ (à l'ouverture, les chants de l'ordinaire, l'hymne après la communion). Programmer le chant du Notre Père un jour de 1<sup>ère</sup> communion où viennent des gens de partout, c'est risquer de fermer la bouche à des gens qui ne connaîtraient pas notre mélodie ; programmer à Noël des chants complètement nouveaux, c'est empêcher les gens de chanter. Donc chanter un Kyrie ou un Sanctus à 4 voix (et 98 % du grégorien) c'est faire de la musique sacrée, mais pas de la musique liturgique.

En définissant ces moments où l'assemblée participe en chantant, du même coup je définis des moments où l'assemblée peut participer en écoutant ; et en écoutant, elle participe activement ! A l'entrée – si l'assemblée peut immédiatement chanter Kyrie ou Gloire à Dieu – ; après l'homélie, aux offrandes, pendant la communion – si l'assemblée chante l'hymne après la communion. Les chants à écouter sont à placer aux moments où l'orgue jouerait des pièces à écouter. A ces moments là, on peut programmer un chant de musique sacrée que l'assemblée écoute (y compris du grégorien).

Je reviendrai sur le choix des chants, mais je voulais faire comprendre le caractère social et du coup, le caractère ecclésial du chant liturgique. L'acte de chanter, et de chanter ensemble, et d'entendre ses voisins chanter est une parole de Dieu qui nous dit « vous êtes ensemble ; ton voisin qui dit la foi de l'Eglise et cette foule qui témoigne forger ta foi... » Le Concile plaide pour le chant de l'assemblée. Chanter ensemble fait exister dans le monde difficile (aussi à l'occasion de funérailles) une parole de gens sauvés (« le chant nouveau » sort de la bouche des gens renouvelés, renés).

1.3.2 Un rite est une action : si le chant se fait en même temps que l'action, il la commente. S'il parle d'autre chose, il est un acte parasite. Donc un chant d'entrée est liturgique s'il commente le fait d'entrer ensemble en célébration (Peuple de Dieu marche joyeux, Dieu nous rassemble, Jour du vivant) ( ce qui veut dire qu'un chant en « je » ne remplit pas cette fonction de commenter le rassemblement) ; un chant d'ouverture à la parole est liturgique s'il commente le moment où on se prépare à écouter (Parle Seigneur ton serviteur écoute) ; un chant d'offrandes est liturgique s'il commente la procession des offrandes (tout vient de toi, nous t'offrons) ; un chant de communion est liturgique s'il commente l'acte de communier ou le mystère du pain consacré (pain rompu pour un monde nouveau). Par souci de connecter le chant et l'action, on exclut de chanter un chant à la sainte Vierge pendant la communion ou quand on remet un défunt entre les mains du Père. Si on veut chanter un chant à Marie, on définit le meilleur moment où la liturgie peut s'interrompre ; on chante le chant à Marie sans rien faire d'autre. Chanter

un chant à Marie pendant un geste étranger à ce chant, c'est parasiter le geste... et le chant.

Cette question du lien à l'action se pose à propos des chants de catéchèse (j'y reviendrai parce que cette question comporte d'autres aspects en particulier le problème ecclésial du vivre ensemble entre générations différentes) Les chants de catéchèse doivent être examinés sur leur rapport avec un rite : à quel rite peut-il se joindre ? Si le chant commente bien l'un ou l'autre rite, il peut devenir un chant liturgique. On voit qu'il ne suffit pas qu'un chant parle de Jésus pour être un serviteur de la liturgie et être à sa place dans la liturgie. Les Orientations pour la catéchèse insistent pour un meilleur lien entre catéchèse et liturgie : ce but peut être approché grâce à des efforts divers ; mais, en ce qui concerne les chants, ce but est approché si les enfants chantent des chants de catéchèse ou d'autres chants qui commentent un rite (or les responsables des parcours proposent des chants ou se voient imposer des chants dont on ne voit pas souvent le lien avec un rite).

1.3.3 Chant et mémoire Le chant liturgique est un chant pour le peuple à qui Dieu dit « souviens-toi, fais mémoire » et pour un peuple qui n'existe que en faisant mémoire –« vous ferez ceci en mémoire de moi » (tous les humains n'existent que par la mémoire, cf la maladie d'Alzheimer). Il y a un lien étroit entre le chant et la mémoire de ce que Dieu a dit par les extraits de la Parole, les actes, les assemblées, les expériences de foi faites précédemment (si des jeunes demandent à leur mariage des chants qu'ils chantaient à leur retraite de profession de foi, c'est que la mémoire a partie liée avec le chant). Le chant porte la mémoire de la foi. Il porte la mémoire, parce que, lié au rite et donc répété, et permettant la participation de tous, il s'est imprimé dans la mémoire. Mais insistons sur le fait que des chants ont le statut liturgique non seulement parce qu'ils sont en connexion avec les rites mais aussi parce qu'ils sont répétés, ancrés dans la mémoire. Comprenez qu'un chant lié au rite et prévu pour la participation de tous n'est pas encore liturgique si, programmé deux fois, il n'est pas dans notre mémoire et si donc nous ne pouvons pas le chanter par cœur et si nous devons porter notre attention uniquement sur le solfège : comment serions-nous en conversation avec Dieu si avec un chant peu familier nous en restons au stade du solfège ? C'est pourquoi il faut mener le renouvellement du répertoire en fonction de cette préoccupation de mémoire : sous prétexte de renouveler le répertoire de Noël, si vous ne chantez plus « les anges dans nos campagnes » ou ..., vous cassez le fil rouge de la foi. Si vous renouvelez les chants trop fréquemment, vous ne leur laissez pas le temps de faire partie de la personnalité des gens comme « Frère Jacques » ou « Là haut sur la montagne » font partie de notre personnalité. La mémoire, c'est la personnalité (Alzheimer le montre bien) Il ne faut pas que l'idolâtrie des nouveaux chants soit plus impérative que le souci de la mémoire, le respect des personnes. (Ca ne veut pas dire qu'il ne faut pas introduire de nouveaux chants, mais à une dose supportable pour la mémoire).

1.4 **Je résume** ce chapitre. Le chant est parole à condition qu'il soit chanté au mieux, qu'il ne se réduise pas à l'alignement de syllabes, que les chanteurs chantent des phrases, qu'on devine que les chanteurs ont une intention quand ils énoncent chaque syllabe, qu'il soit clair qu'on respecte le style du chant, qu'on sente que le chant n'est pas là pour se faire applaudir mais pour servir la conversation de Dieu avec les fidèles.

## 2. LES CHANTS ET LA PAROLE BIBLIQUE

Après avoir dit que l'action de chanter est partie prenante de la conversation du peuple avec Dieu, que les chanteurs sont à l'interface entre Dieu et son peuple, que les chants se combinent avec les rites, voyons comment ce qu'on chante à la liturgie se combine avec la Parole biblique. On pressent qu'il doit y avoir une relation puisque, quand on programme des chants pour la liturgie, on commence par s'imprégner de la parole afin que les chants

amplifient la parole de Dieu.

Imprimer / exprimer. On choisit les chants mais pas la Parole. Pourquoi ? Parce que la liturgie est une épiphanie de Dieu, un lieu où Dieu parle de lui ; c'est donc Dieu qui choisit ce qu'il veut nous dire : du coup notre attitude première est de consentir à ce que la Parole s'imprime en nous et cela exclut que notre attitude première soit de nous exprimer. Notre mission est d'aider la Parole à s'imprimer en nous et chez les fidèles. Il y a bien sûr des moments où on s'exprime ! mais je pense que la plupart du temps on est à l'Eglise pour que s'imprime en nous ce que Dieu veut dire, ce que l'Eglise considère comme essentiel (je rappelle que tous les groupes pratiquent des rites – 14 juillet, 11 novembre etc – pour se redire et pour transmettre (= pour imprimer en soi et chez les nouveaux) ce qu'ils considèrent comme essentiel.

Entre Bible et chants, il y a diverses relations.

**2.1 On chante des chants qui citent la Bible** : c'est en particulier le cas des chants de l'Ordinaire: Gloire à Dieu est le chant des anges à Noël, Saint est le chant des anges dans Isaïe 6, Agneau de Dieu est le titre donné à Jésus par J Baptiste..., les psaumes sont la parole de Dieu... (chanter ces citations bibliques permet de s'en imprégner, de mémoriser des titres de Dieu, d'assimiler des grandes attitudes de la foi etc...) Quand on chante de tels chants, on est du côté de l'impression plus que du côté de l'expression (de sorte qu'on peut chanter des chants avec des paroles qu'on ne comprend guère (Saint le Seigneur) – ce qui est le cas de Frère Jacques où l'on chante 'sonnez les matines' sans savoir ce que sont les matines !). Les chants de l'Ordinaire sont prévus et répétés pour imprimer chez les fidèles les titres et les portraits du Seigneur ; aussi, ils ne sont pas transformables ou remplaçables sans précaution : On ne remplace pas « Gloire à Dieu » ou « Saint le Seigneur » par « Tu es le Dieu des grands espaces » ; les grands espaces et le plus haut des cieux, ce n'est pas pareil. Les chants de l'Ordinaire qui citent la Bible impriment dans la tête les grands titres de Dieu (Kyrie = Seigneur ; au plus haut des cieux = sur qui personne n'a barre ; toi qui enlèves le péché, agneau de Dieu...) et les grandes attitudes : la supplication (Kyrie, Gloria, prends pitié), la louange (Gloire à Dieu, gloire à toi qui étais mort...) Quel honneur est fait aux chrétiens de connaître le chant des anges et de s'y unir ! Pourrait-on trouver mieux que le chant des anges ? Un cas montre bien qu'on ampute la foi si on modifie les chants de l'ordinaire : c'est l'anamnèse. Pourquoi chanter les textes officiels plutôt que chanter « Souviens-toi de JC » ? parce que (outre qu'on a à parler au Christ et pas à parler du Christ), le noyau de la foi porte non seulement sur sa mort et sa résurrection mais aussi sur sa venue... dont le chant ne parle pas ; [chanter « aujourd'hui nous célébrons Jésus Christ » c'est oublier qu'on a à parler non pas du Christ mais au Christ...] Quant aux psaumes – textes bibliques -, ils ne sont pas remplaçables par des cantiques.

**2.2 On chante des chants écrits par des poètes qui ont ruminé la Bible** (Pendant des années, j'ai eu à indiquer les sources bibliques d'un certain nombre de chants et d'hymnes) La reformulation par un poète apporte un plus par rapport à la citation non reformulée ( ex : Nous formons un même corps C 105) (Celui qui reformule poétiquement fait valoir des sens qui échappent au paroissien moyen : Exemple : O Père des siècles du monde ; qui es-tu roi d'humilité ; En accueillant l'amour de Jésus Christ ; mendiant du jour...) Il s'agit de reformulation par un poète (l'écriture est un métier ; n'importe qui ne peut pas prétendre écrire pour aider au dialogue entre Dieu et les hommes.

Occasion de parler des qualités d'un texte à chanter et du métier de l'écrivain.

**2.2.1 Techniquement** : L'isorythmie (vérifiez si les mêmes appuis sont aux mêmes endroits)

**2.2.2 Littérairement** : Observez si c'est français, si c'est bien dit - mieux que le texte d'un enfant de CM 1, si l'on s'exprime par des images et pas par des notions (« un seul corps » et pas « la communion ») du corporel et pas de l'immatériel (ouvre mes yeux, Seigneur ; dans le creux de nos mains ; mendiant du jour, je te prends dans mes mains = d'accessibilité aux enfants garantie). Des mots capables d'évoquer autre chose - symbolique (« mendiant du feu, comme on prend dans sa main la flamme, la perle »).

**2.2.3 Théologiquement** : Par le fait qu'il doit imprimer la foi, le chant doit être juste quant à ce

qu'il dit de Dieu, des chrétiens (ils sont en Eglise = la formulation en « nous » est toujours préférable à la formulation en « je »), du monde, etc....

**2.2.4 Musicalement,** le texte doit se combiner avec la musique : la question de la prosodie (les mêmes appuis au même moment dans le texte et dans la musique) ; la question de l'ambiance : Reviendras-tu marcher sur nos chemins a un texte grave et une musique de danse ! et il doit être à la portée des moyens que notre assemblée a : s'il demande une polyphonie, deux orgues, trois solistes... il est très beau, mais ne convient pas. (occasion de citer st Augustin : de même qu'une paire de chaussures très belles peut n'être pas adaptée à mon pied, et que les chaussures que j'achète sont celle qui sont adaptées à mon pied, de même le chant que j'ai à programmer, c'est celui qui est adapté à mon pied). Voyez les deux notions : celle de la beauté (pulchrum) et celle de l'aptitude (aptum). Sans renoncer à viser le plus beau, il faut que le chant soit d'abord « apte », convienne au rite, à l'assemblée, aux chanteurs...

**2.3 Chant et Parole du jour.** Nous sommes en train d'observer le lien entre les chants et la Bible. Je sais que des gens s'appliquent à trouver pour chaque dimanche des chants qui aient les meilleurs liens avec les textes du jour. Je voudrais déjà relativiser le souci de faire correspondre les chants avec les textes du jour.

**2.3.1 On ne va pas à l'église le dimanche parce que telle parole ou parabole sera dite ;** L'Eglise ne nous dit pas : tu vas à l'église pour entendre telle parole. On y va pour le rite eucharistique en entier, c'est-à-dire faire mémoire de la mort et de la résurrection. Cela veut dire que ce n'est pas astucieux de parler de messe à thème : Vous savez, la 2<sup>ème</sup> lecture parle souvent de tout autre chose que la 1<sup>ère</sup> et l'évangile ; certains trouvent que cette lecture est hors du thème. Mais quand on rencontre une personne, la conversation ne s'en tient pas à un thème ! Le « thème » de toute messe, c'est la mort et la résurrection du Seigneur, c'est l'œuvre du salut... qu'on ne peut pas embrasser d'un coup dans sa totalité, c'est pourquoi on n'en voit qu'un aspect. Je tiens à vous rendre attentif au fait que le lien qui unit la 1<sup>ère</sup> lecture et l'évangile n'est pas affaire de thème, mais affaire de lien entre prophétie et accomplissement.

Parce que toute messe est faite pour faire mémoire de la mort et de la résurrection et pour imprimer en nous les grandes attitudes, à la limite, les chants les plus importants sont les chants de l'Ordinaire, la PGMR le dit. Priorité aux chants qui constituent les rites et aux chants qui les commentent : quels que soient les textes du jour, le chant des offrandes dit l'offrande (tout vient de toi, nous t'offrons) et le chant de communion parle de l'eucharistie, de l'union avec le Christ et avec les frères, du pain de vie, ....Quant au chant d'entrée, il donne la couleur en lien avec les textes seulement pendant les temps privilégiés (Avent, Noël, Carême, Pâques ; ou fête de Marie) ; pendant le temps ordinaire, quels que soient les textes, on compte sur ce chant pour dire « c'est dimanche – jour du Vivant -, nous sommes le peuple de Dieu...)

**2.3.2 La deuxième raison pour laquelle il ne faut pas absolutiser le souci de lier les chants et les textes** est la suivante : si chaque fois que vous trouvez un texte qui demande la conversion, vous recourez à des chants qui sont bien à leur place en Carême... ; si chaque fois que l'évangile ou St Paul parle de prendre la croix, vous recourez aux chants du Vendredi saint..., si chaque fois que vous trouvez un texte qui dit la résurrection vous recourez à un chant de Pâques,... vous n'aurez plus de chants de Carême ni de chants de Pâques et la différence vitale entre ces temps particuliers et le temps ordinaire ne pourra plus se faire. Prenez bien soin de réserver à chaque temps les chants prévus pour ce temps : si vous voulez que le Carême ait comme chant-phare « changez vos cœurs », abstenez-vous de le programmer hors Carême sous prétexte qu'un texte demande la conversion. Vous savez qu'on a beaucoup de difficulté à marquer les fêtes, tellement on déploie les moyens en temps ordinaire ; parfois, les dimanches de Carême (on investit beaucoup pour la préparation du carême) sont plus « solennels » que les dimanches de Pâques ; c'est dommage de ne pas jouer la différence ! Donc, réservons aux temps (Avent, Noël, Carême, Pâques) les chants prévus pour ces temps. Ne recourons pas à ces chants à d'autres moments : en appliquant cette précaution vous allez trouver impossible de programmer pour l'entrée, l'offrande, la communion, des chants liés aux

lectures.

Vouloir absolument redire par le chant les textes du jour, c'est oublier que Dieu parle aussi par les rites (entrée, communion...) Le chant aide les rites à être des paroles de Dieu s'ils les explicitent.

Le seul moment où un chant lié aux textes serait bienvenu, c'est comme chant après la Parole ; il y a des chants écrits sur des textes bibliques « si tu dénoues », et surtout des chansons d'évangile (pour enfants) : ils ont leur place après la lecture ou après l'homélie (et c'est une idée pour introduire, à la messe de tous, des chants appris par les enfants et qui racontent la scène d'évangile qu'on vient de lire (les chansons de l'évangile).

### 3. CHOISIR LES CHANTS ? FAIRE VIVRE LE RÉPERTOIRE

Vous savez qu'il y a plus de 40 000 chants disponibles dans le fond SECLI. C'est une stupidité : au sens où, quand vous allez au Géant Casino, s'il y a 40 000 articles et que vous ne vous servez que de 50 ou 100, tous les autres ne servent à rien. En fonction des critères de qualité littéraire, théologique, musicale que j'ai déjà dits, et en fonction de nos possibilités de mémoire et de technique musicale, il est clair que nous devons faire un choix... et que ce choix est à faire déjà parmi les 300 chants du carnet paroissial.

#### 3.1. J'ai déjà dit des choses sur **les chants de l'ordinaire** :

- la conformité aux textes reçus de la tradition assure par la répétition les grandes attitudes de la foi (être en présence, louer, supplier)
- la stabilité : avoir un « Gloire à Dieu », un « Saint le Seigneur », un « Agneau de Dieu » pour 4 ou 6 semaines... et peut-être arriver à dire : ceux-là, je les réserve à l'Avent, ceux-là à Noël, ceux-là au Carême, ceux-là à Pâques... de manière à typer les grands temps (le grégorien avait fait cela). Le cas où la question de la stabilité est évidente, c'est « Saint le Seigneur » : le prêtre termine la préface en disant : « nous chantons d'une seule voix ». Si ça change tous les dimanches, personne ne sait quelle mélodie est à chanter ; et un intervalle funeste s'établit entre la fin de la préface et l'acclamation. Si c'est la même mélodie, l'instrument donne une note, et tous chantent. Conseil : réunissez vous et décidez quels chants de l'ordinaire sont retenus pour les 6 ou 8 dimanches à venir. Vous allez gagner du temps, et vous allez favoriser la vitalité des célébrations.

#### 3.2 Les autres chants

J'ai déjà dit qu'il faut distinguer les chants où la participation de l'assemblée est requise et les autres chants.

3.2.1 Les chants où la participation de l'assemblée est requise, on vérifie qu'on a les moyens de les réaliser (faut-il 2 solistes ? faut-il un accompagnement ? ...).

- A l'ouverture : au temps ordinaire, le chant à programmer dit que c'est dimanche, ou qu'on est le peuple de Dieu (indépendamment des textes) ou quelle attitude spirituelle est à promouvoir (louer, supplier... (ceci est dicté par les textes) Pendant les temps particuliers ou un jour de fête de Marie, ce chant dit le mystère célébré ou l'attitude spirituelle du temps (attendre, se convertir, la résurrection). La forme de ce chant d'ouverture est souvent la forme couplet refrain, parce que l'unanimité n'est pas faite, la mise en route est progressive... les gens sont plus à l'aise s'ils n'ont qu'un refrain à assurer. D'autre part si on confie les couplets à diverses voix (femmes, hommes, enfants) on fait entendre la diversité des membres de l'Eglise.

- Pendant la communion, le chant à programmer dit le mystère eucharistique (Jésus qui donne sa vie) ou l'unité de ceux qui ont communié. Sa forme est avec refrain connu (pour que les communicants ne processionnent pas en tenant un livre).

- Après la communion, même projet, mais la forme peut être hymnique (sans refrain) : tout le monde chante tout : l'unanimité est faite.

Tous ces chants, sont des chants connus (ou qu'on s'applique à mettre dans les mémoires en

les répétant 8 dimanches de suite ! La chorale va protester : mais n'a-t-elle répété le chant nouveau que 8 fois pour l'apprendre ? Qu'elle comprenne que l'assemblée ait besoin de dire le chant 8 fois !

On voit là qu'il faut une politique à long terme. Donc il faut une concertation des responsables qui disent « pendant telle période, c'est tel chant qui est retenu » (question de mémoire, et de coloration d'une période) et il ne faut pas confier le choix des chants aux équipes qui changent toutes les semaines. Cela facilite, cela unifie le répertoire de tous, et empêche que telle messe soit l'otage de tel animateur.

### 3.2.2 Les chants placés à des moments où le chant de l'assemblée n'est pas requis.

Ces moments sont ceux où, éventuellement, l'instrumentiste apporte sa contribution en soliste : entrée, après l'homélie, pendant la procession des offrandes, pendant la communion, à la sortie. A ces moments là l'assemblée participe (c'est-à-dire est touchée) en écoutant.

- A l'entrée, si l'assemblée va être chantante dans le Kyrie ou le Gloire à Dieu – car elle doit avoir la possibilité de chanter pendant le rite de l'ouverture -, la chorale (adulte ou enfants du caté) peut chanter un chant qui mette dans l'ambiance.

- Après les lectures, la chorale peut chanter un chant à écouter ; ou les enfants peuvent chanter un chant qui prolonge l'évangile en le redisant plus ou moins.

- Pendant la quête, on peut programmer des chants à écouter en lien avec les lectures, qu'ils soient d'adultes ou d'enfants. Soit ce chant va jusqu'à l'oraison sur les offrandes, soit il s'arrête au moment de la présentation des dons de manière à ne pas la parasiter ou mieux, de manière à céder la place à un chant qui commente la présentation des dons.

- Pendant la communion, l'assemblée peut participer à un chant en l'écoutant.

- A la sortie, il n'est pas astucieux de prévoir un scénario où, après que le prêtre a dit d'aller dans la paix, un animateur dise « non restez, on doit encore chanter ». Pourtant on n'aime pas sortir en silence : alors programmons un chant qui soit bref et qui puisse se chanter par cœur.

Note : une manière d'apprendre un chant nouveau à l'assemblée consiste à le lui faire entendre deux ou trois fois dans ces moments de musique à écouter. Puis de le programmer 5 dimanches de suite.

**3.3. La gestion du répertoire et le renouvellement des chants.** Puisque les chants participent au dialogue entre Dieu et son peuple, il faut garder des chants assez longtemps et renoncer à introduire à tout moment des chants nouveaux (qui, au lieu de mettre en dialogue avec Dieu, vous accaparent dans le domaine du solfège, vous empêchent d'être disponibles pour un enchantement).

J'ai dit qu'on pouvait introduire un chant nouveau en commençant par le faire entendre à des moments où l'assemblée ne fait qu'écouter. J'ai dit aussi qu'un chant nouveau ne peut devenir un chant qui ne vient du cœur que s'il est assimilé... donc si on l'a programmé x. dimanches de suite ; c'est-à-dire que si l'on n'est pas sûr qu'il soit repris x. dimanches de suite, il faut le mettre dans la catégorie des chants à écouter.

Combien de chants nouveaux une assemblée peut-elle acquérir par an (je ne parle pas des refrains de 4 mesures) ? Quatre peut-être. La performance n'est pas un but en soi ; c'est le respect des personnes et de leur mémoire, et c'est le fait que les personnes ne chantent vraiment que quand elles n'ont plus le problème du solfège ou de l'articulation des paroles.

**3.4 Chant liturgique et chants de catéchèse.** J'ai déjà abordé ce sujet en alertant sur la faible probabilité que les chants de catéchèses puissent être articulés avec des rites. Je reprends ce sujet en observant la question du vivre ensemble. Il n'est pas acceptable que les adultes voient disparaître leurs chants sous prétexte que les enfants chantent, et pas plus acceptable que les enfants ne puissent jamais chanter quelques uns de leurs chants. Adultes et enfants, nous sommes le corps du Christ, chacun de nous est un membre de ce corps ! Si les deux répertoires sont parallèles et ne s'articulent pas, il y a un problème parce que l'Eglise est en danger.

Il me semble indispensable que adultes et catéchistes se réunissent et définissent quels chants des enfants sont si bien liés à un rite qu'ils aient leur place en liturgie et soient aptes à être



appropriés par les adultes ? quels chants des adultes bien en connexion avec les rites sont si pleins d'images et de mots corporels que les enfants puissent se les approprier ? si ensemble adultes et enfants chantent les mêmes chants, c'est une parole de Dieu pour la communauté. C'est la seule méthode que je vois. Si des adultes intègrent à leur répertoire deux chants venant des jeunes, les jeunes ne chanteront pas devant des adultes qui se taisent, mais entendront les adultes chanter avec eux : l'Eglise se construit. Inversement, le désir des enfants est d'être comme les grands (les gamins mettent les chaussures du papa, les filles mettent les vêtements de la maman !) Donc on honore les jeunes en leur proposant de chanter le répertoire des adultes ! Faire cela, transmettre ce qu'on a reçu, c'est la Tradition. Quant aux chants des enfants non liés à un rite, voyons s'ils peuvent être chantés par les enfants à un moment où le chant de tous n'est pas requis.

Le problème est identique avec les tenants de tel ou tel répertoire (Lourdes, Emmanuel, ...) et la solution ne peut pas être l'établissement de répertoires parallèles, qui amènerait que tel animateur de chants imposerait son répertoire à telle messe, tel autre animateur imposerait son répertoire à telle autre messe... La vie communautaire serait malmenée.

## **4 LE RÔLE DE L'ANIMATEUR – CHANTRE.**

On parlait autrefois de l'animateur. On s'aperçoit que cette appellation ne traduit pas ce qu'on attend de cette personne. On attend d'elle qu'elle cherche à aider la conversation des fidèles avec Dieu.

### **4.1 Des modèles d'animateurs qui n'aident pas à cette conversation.**

- le chef d'orchestre s'adresse à la chorale (et pas à l'assemblée) se préoccupe de la mesure et se soucie très peu de la connexion avec les rites. Questions : est-ce que battre la mesure à 4 temps vous aide à prier ?
- l'animateur de jeux télévisés il souhaite « chauffer la salle », il pense être le personnage central, il attire l'attention sur lui... Questions : est-il le personnage central ? on attend plutôt quelqu'un qui attire l'attention sur l'acte du Christ.
- le chanteur de variétés : il se conçoit la bouche devant un micro, remplissant l'église de sa voix. Question : est-il là pour chanter ou pour aider le corps du Christ à chanter ?

### **4.2 Ce qui est souhaité de la part d'un animateur de chant :**

- qu'il montre son souci de servir la célébration et d'installer le chant sur la « 'musique mère » qu'est le rite. En particulier par son orientation vers l'autel ou l'ambon
  - qu'il montre que le chant est adressé à Dieu, au Christ... Incidence sur son emplacement, son orientation...
  - qu'il montre, par sa discrétion, que le Christ est au centre (il n'attire pas l'attention sur lui-même)
  - qu'il soit, si possible, compétent en musique (ça aide, mais des personnes sans théorie musicale peuvent avoir l'aisance et la justesse musicale équivalentes) ; qu'il donne un bon modèle vocal (plus apte à conduire vers la conversation avec Dieu que l'agitation des mains).
- C'est pourquoi on parle de chantre. Rien de mieux pour vous inviter à chanter que d'entendre une voix belle, juste, qui donne le bon tempo, qui crée un climat ...
- qu'il donne l'intonation ... et qu'il soutienne si nécessaire (sinon, il s'éloigne du micro)... et qui redonne de la dynamique si nécessaire, lors du couplet par exemple
  - Qu'il écoute, pour doser ses interventions, pour juger s'il faut redonner de la dynamique ou du caractère au chant, pour évaluer la durée du chant, des silences...

...

L'assemblée a besoin aussi de quelqu'un qui pilote la construction du répertoire paroissial (pastorale à long terme). Ce peut être ce chantre, ce peut être une autre personne. Mais la gestion du répertoire est une vraie responsabilité pastorale, puisqu'elle engage la compréhension des rites, et le respect de la mémoire commune, donc la construction du corps du Christ.

Faut-il dire quelque chose des différentes formes des chants

- forme couplet – refrain : (dialogue, écoute mutuelle) ; quand convient-elle ?
- forme litanique : (effet boule de neige) ; quand convient-elle ?
- forme hymnique : (tous chantent tout , unanimité) quand convient-elle ?
- forme tropaire : quand convient-elle ?

Veiller à ce que le répertoire comporte des chants de ces formes.

Au terme, on pourrait souligner :

1 que le chant n'est pas là pour faire beau ou pour faire la fête (d'ailleurs trop de chants tue le chant) mais pour servir la conversation avec Dieu soit avec les mots repris des textes, soit pour valoriser le message des rites.

2. que tout chant n'est pas isolé mais mis dans un environnement et que Dieu va atteindre les cœurs si le chant s'articule avec son environnement (les gestes faits en même temps).

3. que le chant participe à la vitrine de la foi (il montre un peuple qui dialogue avec Dieu, rumine ses paroles, lui répond, le supplie ; il est à placer sur l'axe sonore de la confession de foi. Il est la voix de l'Eglise (et personne, ne peut s'autoriser à remplacer la voix de l'assemblée par sa propre voix, sous prétexte de faire valoir ses talents.

Le chant est d'autant plus saint qu'il est en connexion avec l'action liturgique. Il est d'autant mieux serviteur de la parole qu'il dit la même chose que la Parole formulée en mots ou formulée en gestes rituels.